

Parcours-type « Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des publics, Interactions et Transmissions »

Sous réserve d'accréditation par le CNESER

« L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes »

– Article 9 de la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Préambule

Le programme de formation du master Culture et Communication (domaine **Sciences humaines et sociales**, mention **Culture et Communication**, parcours-type « **Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission** ») s'intègre, au sein de l'EPN 16 du Cnam, à l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (Cnam-INSEAC). Il est une traduction en matière de formation de la **Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle** et de l'**Objectif réussir le 100% EAC**.

Le master articule son programme autour des piliers de l'EAC : la **connaissance** (des arts et de la culture), la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres) et la **pratique** (des arts et de la culture). Il est proposé en **formation initiale** et en **formation initiale professionnelle accessible par la voie de l'alternance** avec possibilité pour les étudiants qui n'ont pas de contrat d'alternance de bénéficier d'une inscription individuelle. Il est découpable en **blocs de compétences destinés aux publics de la formation continue** ou en module de formation à destination des Institut nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et de l'ensemble des auditeurs du Cnam.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La première année, en immersion, au cœur du *living-lab* de Guingamp, comprend **700 heures de formation** relatives aux **fondamentaux de la communication et de la culture** (semestre 1 de septembre à décembre) et à la **connaissance des outils et démarches d'évaluation de l'EAC** (semestre 2 de janvier à juin). La formation est synchronisée sur le temps scolaire qui donne le cadre de la pédagogie par projets de l'EAC.

La seconde année (semestres 3 et 4) offre une part d'enseignements hybrides et ouvre la possibilité d'une **formation en alternance ou en stage**. Elle repose sur des **enseignements à distance et des séminaires de recherche et de professionnalisation** et intègre le **bilan de compétences** et la réalisation d'un **mémoire**.

Le master représente pour les apprenants **un volume total de 1000 heures** synchronisées sur le temps de l'EAC et rythmées par des terrains d'expérimentation professionnelles et scientifiques, **dont 10% en langue étrangère**. L'organisation pédagogique s'appuie sur les dimensions immersives et collectives portées par le Cnam-INSEAC :

SEMESTRE 1	Acquérir les fondamentaux de l'Éducation Artistique et Culturelle, de la culture et de la communication : vers le 100% EAC	Septembre – Décembre	300h en présentiel
SEMESTRE 2	Évaluer et expertiser les dynamiques de l'EAC et de la transmission des arts et de la culture	Janvier – Juillet	400h en présentiel
SEMESTRE 3	Conduire et produire des études et des actions en EAC sur le terrain	Septembre – Décembre	300h en distanciel / hybride et alternance ou stage
SEMESTRE 4	Appliquer les dynamiques de l'EAC en situation professionnelle et scientifique	Janvier – Juillet	Alternance ou stage

Le découpage des Unités d'Enseignement du master en modules et blocs de compétences offre la possibilité d'une formation sur le lieu professionnel (stage, alternance) en lien avec les **Centres du Cnam en Région** et une intégration de ces modules dans l'offre de formation du Cnam et des INSPE.

Les ateliers (**semestre 2**), valorisables pour la formation continue, s'appuient particulièrement sur les **axes prioritaires de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle** (chanter / lire / regarder / s'exprimer à l'oral / développer son esprit critique) et posent les jalons d'une **éducation à l'art et par l'art**. Ils fournissent des ressources exploitables notamment sous la forme de kits pédagogiques à destination des acteurs de l'EAC (enseignants, acteurs culturels, artistes, familles, élèves).

Ces modalités d'enseignement tiennent compte des dynamiques des pratiques de l'éducation artistique et culturelle, à savoir :

- ♦ La saisonnalité des activités, dispositifs (événements et équipements) et pratiques culturelles ;
- ♦ Les logiques de parcours EAC au sein des dispositifs culturels et des établissements ;
- ♦ La nécessité d'un suivi de cohortes et des parcours d'élèves au contact de l'EAC dans le cadre du *living-lab* de Guingamp, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur ;
- ♦ Le croisement des parcours des élèves : le parcours EAC, le parcours Avenir, le parcours Citoyen de l'élève ;
- ♦ La volonté de construire une culture commune de l'EAC associant l'ensemble de ses acteurs et partenaires ;
- ♦ La pluralité des profils d'étudiants en formation en lien avec leurs objectifs professionnels et les champs artistiques concernés (création de réseaux professionnels, formation d'équipes-projets) ;
- ♦ Les terrains d'expérimentation propices au déploiement et à l'évaluation des dispositifs EAC au sein du *living-lab*.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant des partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



SEMESTRE 1		Acquérir les fondamentaux de l'Éducation Artistique et Culturelle, de la culture et de la communication : vers le 100% EAC	
Septembre — Décembre (en présentiel à Guingamp)		300h	30 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 9, 3 Objectifs pédagogiques : connaître l'EAC et de la Charte pour l'EAC à partir des fondamentaux des sciences de l'information, de la communication et de la culture : se l'approprier, en tirer son programme d'actions scientifiques, éducatives, culturelles et artistiques autant comme parties prenantes (enseignants, artistes, acteurs culturels) que comme collectif. « Partager une culture commune de l'EAC » tel que mentionné dans la feuille de route « <u>Réussir le 100% EAC 2020-2021</u> ».			
OU	EAC 101	Connaissance des dynamiques de la Culture et de la Communication ; Sociologie des publics des cultures savantes, populaires et ludiques	54h 4 crédits ECTS
	Articles de la Charte pour l'EAC référents : 1, 3, 5, 10 Objectifs pédagogiques : connaître les dynamiques de la culture et de la communication du point de vue des sciences humaines et sociales pour appréhender les logiques de réception des œuvres artistiques et culturelles ; connaître les travaux en sociologie de la culture, des théories critiques à l'esthétique de la réception en passant par les <i>cultural studies</i>. ◆ Fondamentaux de la Culture et de la Communication (18h) ◆ Sociologie des publics des cultures savantes, populaires et ludiques (18h) ◆ Histoire des arts savants, populaires et ludiques (18h)		
	CCE 200	Théories de la communication EPN 16 - à distance	4 crédits ECTS
	Objectifs pédagogiques : les théories de la communication visent à poser le cadre contextuel et disciplinaire des enseignements : les sciences de l'information et de la communication.		
	EAC 102	Politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC	54h 4 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : toute la Charte Objectifs pédagogiques : le cours est l'occasion d'étudier la Charte dans sa globalité. Il s'agit de se saisir de la Charte pour l'EAC pour mettre en œuvre la formation des acteurs qui y sont impliqués et qui doivent tous s'y retrouver. Un plan d'actions en EAC doit permettre d'atteindre 10 objectifs : garantir l'accessibilité universelle de l'EAC ; conjuguer fréquentation des œuvres, rencontre avec les créateurs, acquisition de connaissances ; concevoir des projets d'éducation à l'art ; transmettre des connaissances via une éducation par l'art ; articuler tous les temps de la vie d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes dans une perspective mobilisatrice pour les familles, les pairs, les mondes de l'éducation formelle et informelle, des arts et de la culture ; mesurer l'impact d'un parcours soutenu en EAC pour mieux appréhender le monde contemporain, acquérir de nouvelles compétences et un regard éclairé sur le monde qui se construit ; favoriser les conditions d'engagement mutuel entre différents partenaires investis de ces missions d'EAC (communauté éducative, monde culturel, secteur associatif, société civile, collectivités locales, État) et de projets vecteurs de dynamiques et de synergies en territoires (conception, évaluation, mise en œuvre). ◆ Politiques publiques de la culture (18h) ◆ Histoire des arts et histoire des arts ludiques (18h) ◆ Transversalités de l'EAC, de ses valeurs et des parcours d'élèves : citoyenneté, laïcité, développement durable et culture commune (18h)			

OU	EAC 103	Idéation, conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et de partage d'expériences en EAC - Innovation-centrée-publics de la culture (<i>design thinking</i>)	36h	4 crédits ECTS
	Articles de la Charte pour l'EAC référents : 6, 7, 8, 9 Objectifs pédagogiques : méthodes d'innovation collaborative sur le laboratoire à ciel ouvert ; application de ce design de projets EAC à partir de la connaissance des usagers et des publics. ◆ Conception de dispositifs de valorisation en EAC (18h) ◆ Cours Ateliers Participatifs, partages d'expériences des publics de la culture (18h)			
	CCE 209	Création et facilitation d'ateliers collaboratifs EPN 16 - à distance		4 crédits ECTS
	Objectifs pédagogiques : les méthodes de co-design et de design thinking sont au cœur des processus d'innovation collaborative. Cette UE fournit les fondamentaux pour la conception et la facilitation d'ateliers collaboratifs en présentant leurs principes et de nombreuses méthodes. Mise en œuvre à partir du projet et d'exercice pratiques de plusieurs méthodes de co-design : design thinking, approche lean, méthode agile, etc.			
	CCE 204	Fondamentaux du numérique EPN 16 - à distance		4 crédits ECTS
Objectifs pédagogiques : cette UE vise à familiariser les étudiants avec les bases de la conception des outils du système d'information pour la collaboration qui peuvent être appréhendés conceptuellement sous la catégorie du document numérique et techniquement à travers les outils du web. Un accent est mis sur les interfaces homme-machine et le fonctionnement client-serveur. Acquérir les connaissances numériques permettant de mener un travail de veille, de recensement et de valorisation des démarches innovantes en Éducation Artistique et Culturelle ; construire une déclinaison numérique d'un événement basé sur des objectifs d'EAC ; mener un projet d'édition transmédia en EAC ; concevoir le plan communication web de ses actions éducatives, culturelles et artistiques.				
	EAC 104	Évaluation de l'EAC : méthodologies de l'enquête qualitative et quantitative en <i>living-lab</i>	54h	4 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 8, 10 Objectifs pédagogiques : savoir mener une étude statistique et sociologique des données de terrain dans le champ de l'Éducation et de la Culture sur un territoire donné et sur un thème relevant de cette politique ; porter un projet de veille, d'observation et d'évaluation de dynamiques de territoires ; préparer son terrain par une recherche info-documentaire et une immersion en situation de travail et dans un environnement spécifique. Maîtriser les logiciels et les outils de l'enquête quantitative et qualitative. ◆ Épistémologie des SHS (18h) ◆ Méthodologie de l'enquête quantitative (18h) ◆ Méthodologie de l'enquête qualitative (18h)				
	EAC 105	Développement d'actions d'éducation artistique et culturelle à l'école	72h	6 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 1, 8 ◆ Droit de la culture et de l'EAC en contexte scolaire (18h) ◆ Langue artistique associée et arts de la parole (18h) ◆ Culture scientifique, technique et industrielle (18h) ◆ Éco-citoyenneté et développement durable (18h)				

EAC 106	Construction du projet scientifique et professionnel en EAC	54h	4 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : toute la Charte Objectifs pédagogiques : confirmer les apprenants dans leur projet d'étude-recherche, de formation et professionnel en France et à l'international. ◆ Atelier fiches de lecture & note de synthèse (18h TD) ◆ Méthodologie de l'objet d'étude (18h TD) ◆ Anglais appliqué aux enjeux internationaux de l'EAC et particulièrement de l'éducation à et par l'art et à l'appréhension du monde contemporain (18h TD)			
SEMESTRE 2	Évaluer et expertiser les dynamiques de l'EAC et de la transmission des arts et de la culture		
	Janvier – Juillet (en présentiel)	400h	30 crédits ECTS
Terrain d'expérimentation privilégié : <i>living-lab</i> de Guingamp.			
EAC 107	Conception et conduite de projets d'EAC	54h	4 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : toute la Charte Objectifs pédagogiques : maîtriser les méthodes et outils pour l'élaboration de projets d'EAC dans différents contextes. Comprendre les élèves dans leurs familles, dans leurs environnements et dans la culture de leurs pairs. Intégrer les parcours de l'EAC. ◆ Gestion, montage et financement de projets d'EAC (18h) ◆ Art, culture et économie sociale et solidaire (18h) ◆ Sécuriser et accompagner les enseignants dans le cadre d'un évènement et du transport des élèves vers les lieux culturels et artistiques (avec l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle et le parcours Direction Technique) (18h)			
EAC 108	Le travail avec un artiste : l'idéation à l'art et par l'art, par tous et pour tous	54h	4 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : toute la Charte Objectifs pédagogiques : un artiste associé sera identifié chaque année en dialogue avec la Drac. Un dossier sera déposé afin de dégager des moyens pour la production artistique avec les élèves du "living lab" et les étudiants de l'Inseac. Au-delà du dialogue des moyens, cela permettra de reposer chaque année les objectifs communs entre les différentes parties de la convention. Un volume horaire sera consacré à cette pratique et la deuxième partie sera dédiée à la réflexion à partir de cette expérience et à sa valorisation médiatique : elle deviendra une ressource à mettre à disposition et un module de transmission grâce à un séminaire ouvert en distanciel. une année de connaissance et de rencontre. L'artiste sera associé à la formulation de la thématique du séminaire mensuel de recherche de l'Inseac auquel les étudiants mais aussi les habitants du territoire participeront. L'année suivante sera dédiée à la « pratique » des M1. Enfin le M2 sera dédié à la réflexivité et au retour d'expérience. ◆ Langue de communication, langage artistique (18h) ◆ Construire la fidélité artistique dans un projet d'EAC (18h) ◆ L'intervention de l'artiste en milieu scolaire (18h)			

EAC 109	Living-lab de l'EAC - Atelier d'enquête du laboratoire à ciel ouvert	72h	8 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 10 Objectifs pédagogiques : évaluer une action ou un dispositif d'EAC. Concevoir une enquête longitudinale et comparative pour le suivi de cohortes d'élèves de la maternelle à l'université. Mener une enquête sur les publics de la culture dans différents contextes (équipement culturel, événement culturel, dispositif artistique et culturel à l'école), depuis la veille documentaire pour la définition de l'objet d'études jusqu'à la réalisation des rapports et synthèses d'enquêtes. Maîtriser les logiciels d'enquêtes et de traitement des données et les outils de passation de questionnaire. Réaliser un questionnaire. Concevoir un guide d'entretien. Réaliser un entretien directif ou semi-directif. Animer un atelier participatif. ◆ Evaluation d'une action ou d'un dispositif d'EAC (12h TD) ◆ Conception d'une enquête longitudinale et comparative pour le suivi de cohortes d'élèves de la maternelle à l'université ◆ Application d'une enquête sur les publics de la culture dans différents contextes (équipement culturel, événement culturel, dispositif artistique et culturel à l'école) (12h TD) ◆ Maîtrise des logiciels d'enquêtes et de traitement des données et les outils de passation de questionnaire (12h TD) ◆ Réalisation un questionnaire & Conception un guide d'entretien (directif ou semi-directif) (12h TD) ◆ Animation un atelier participatif (12h TD)			
EAC 110-115	Ateliers du geste et de la pensée - Production de ressources en EAC	72h	8 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 4, 5, 6 Ces ateliers sont conçus pour la formation continue et ouverts aux étudiants inscrits en formation initiale. Ils disposent d'une plaquette dédiée et sont valorisables indépendamment. Les groupes sont dédoublés à partir de 21 inscrits (6 en formation initiale et 15 en formation continue). Les ateliers s'appuient notamment sur les axes prioritaires de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (chanter / lire / regarder / s'exprimer à l'oral / développer son esprit critique) et posent les jalons de la pratique de l'EAC. Ils donnent lieu à la production de ressources qui alimentent des kits pédagogiques et les parcours en EAC des DAAC (Délégations Académiques à l'éducation Artistique et à l'Action culturelle) et se terminent par un temps commun de partage d'expériences. Objectif pédagogique : permettre la connaissance ou la maîtrise des outils techniques pour préparer un cours à destination des élèves pour développer leur pratique des arts et de la culture. Comment monter en 24h une séquence EAC en classe incluant scénario et ressources (podcast, livret pédagogique, tutoriels courts ou longs immédiatement opérationnels et diffusable) ? 2 ateliers au choix : ◆ Atelier Écoute & Voix : podcast natif, radio-vision & MAO (EAC 110 - 36h TD) ◆ Atelier Lire ensemble : du quart d'heure de lecture à la pratique collective de la lecture avec les acteurs de la chaîne du livre (EAC 111 - 36h TD) ◆ Atelier Regard : éducation au regard par l'image fixe - Maquette & PAO (EAC 112 - 36h TD) ◆ Atelier Regard : éducation au regard par l'image animée - Vidéo & MashUp (EAC 113 - 36h TD) ◆ Atelier Médias & Culture numériques : éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique (EAC 114 - 36h TD) ◆ Atelier Patrimoine : l'éducation au patrimoine par le patrimoine de proximité (EAC 115 - 36h TD)			
EAC 116	Projet scientifique et professionnel en France ou à l'international : accompagnement individualisé pour la construction du projet d'EAC		6 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 9 ◆ Anglais appliqué à la communication culturelle (LANSAD) (18h) ◆ Mémoire (18h) ◆ Tutorat / suivi individualisé : faire pousser son projet d'EAC (18h) ◆ Préparer son contrat de professionnalisation ou Stage ou Projet « Juillet à Avignon avec le Céméa » (18h) — Terrain d'expérimentation privilégié : Festival d'Avignon, Céméa.			

SEMESTRE 3	Conduire et produire des études et des actions en EAC sur le terrain		
	Septembre - Décembre (en distanciel / hybride et contrat de professionnalisation ou stage)	300h	30 crédits ECTS
Terrain d'expérimentation privilégié : TransMusicales de Rennes Articles de la Charte pour l'EAC référents : 10 Formation initiale : hybride Formation initiale en contrat de professionnalisation (à distance) : selon les modalités définies par l'AFDAS : CDD de 6 à 12 mois dont 15 à 25% en formation ou CDI débutant par une action de professionnalisation de 6 à 12 mois². Menu de formation à distance à construire en fonction du contrat de professionnalisation à partir du programme de formation initiale du Master dont :			
EAC 201	Conduite d'actions 100% EAC pour tous : idée, interactions et transmissions	72h	6 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 7 ◆ Rencontres professionnelles en festivals et formation en situation de travail (FEST) (18h) ◆ Accessibilités des arts et de la culture : publics empêchés et création adaptée (18h) ◆ Prévention : dérives sectaires et risques liés à l'enfance (18h) ◆ Poursuivre la fidélité avec un artiste associé (18h)			
EAC 202	Les réseaux de partenariat de l'EAC en France et à l'international	72h	6 crédits ECTS
◆ Montage de projets artistiques et culturels européens et à l'international (avec l'Institut Européen d'éducation et de politiques sociales) (18h) ◆ Économie de la culture et des projets en EAC (18h) ◆ Partenariats, animation des réseaux professionnels, têtes de réseau et 100% EAC (18h) ◆ Anglais adapté aux contextes de l'EAC (LANSAD) (18h)			
EAC 203	Évaluation des dispositifs d'EAC : séminaires	108h	12 crédits ECTS
Articles de la Charte pour l'EAC référents : 10 ◆ Séminaire Sociologie des publics des festivals ◆ Séminaire Sociologie des publics des cinémas ◆ Séminaire Pratiques et cultures médiatiques juvéniles ◆ Séminaire Territoires, patrimoine national et archives ◆ Séminaire Musiques savantes et populaires ◆ Séminaire Culture et monde carcéral			
EAC 204	Projet en équipe	72h	6 crédits ECTS
Objectif pédagogique : mettre en application les connaissances et compétences acquises pour un projet en équipe dédié au montage et à l'étude des dispositifs d'EAC en contexte festivalier. ◆ Séminaire de pilotage du projet - Terrain d'expérimentation privilégié : Trans Musicales de Rennes			

² <https://www.afdas.com/entreprises/services/recruter/contrat-de-professionnalisation-1> - consulté le 23 octobre 2020

SEMESTRE 4	Appliquer les dynamiques de l'EAC en situation professionnelle et scientifique		
	Janvier — Juillet (en distanciel / hybride et contrat de professionnalisation ou stage)		30 crédits ECTS
Terrain d'expérimentation privilégié : structure d'accueil de l'alternance ou du stage Articles de la Charte pour l'EAC référents : 7			
UAA C01	Travail de terrain		12 crédits ECTS
Formation initiale : prise en charge d'une mission de stage définie en accord entre un tuteur professionnel et l'équipe pédagogique de 4 à 6 mois soit 535h à 803h (sur la base des 1607h annuelles) ² . Formation initiale en contrat de professionnalisation : selon les modalités définies par l'AFDAS : CDD de 6 à 12 mois dont 15 à 25% en formation ou CDI débutant par une action de professionnalisation de 6 à 12 mois ³ .			
UAA C02	Production de savoir en EAC - Rédaction du mémoire		12 crédits ECTS
Séminaire d'accompagnement du mémoire			
UAA C03	Parcours réflexif et scénarisation de compétences		6 crédits ECTS
Portefeuilles de compétences			

² <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/mesures-jeunes/article/les-stages-etudiants-en-milieu-professionnel> - consulté le 23 octobre 2020

³ <https://www.afdas.com/entreprises/services/recruter/contrat-de-professionnalisation-1> - consulté le 23 octobre 2020